

----- Message transféré -----

Sujet : [INTERNET] observations enquête PPRS de Lourdes
Date : Fri, 28 Sep 2018 00:45:32 +0200
De : "> Destandau, François (par Internet)" <fd@astoria.fr>
Répondre à : "Destandau, François" <fd@astoria.fr>
Pour : ddt-enquete-publique@hautes-pyrenees.gouv.fr

à l'attention de Madame la Présidente de la Commission PPRS de Lourdes

Observation relatives à l'établissement:

Hotel Astoria Vatican

95 due de la grotte
65100 LOURDES

137 chambres - 17 employés équivalents temps plein

Madame la Présidente,

Suite à ma rencontre avec Madame Le Calvar et Monsieur Baqué lors de la permanence de la Commission d'Enquête du mardi 11 septembre 2018, je vous prie de trouver mes observations relatives à l'établissement que je dirige.

la SAS HOTEL VATICAN qui exploite l'Hôtel Astoria Vatican est dans une situation économique très critique puisque le tribunal de commerce de Tarbes a ouvert une procédure de Sauvegarde à notre encontre en mars 2017. A l'issue d'une période d'observation le Tribunal a arrêté un Plan de sauvegarde le 4 juin 2018. Ce plan devrait nous permettre de pérenniser notre entreprise mais tout investissement supplémentaire nous fragiliserait encore d'avantage.

Nous sommes très fortement endettés suite à de très important travaux de rénovation et de mise aux normes incendies que nous avons réalisés en 2011. Ont suivi ensuite des travaux pour la mise au norme de l'accessibilité.

Concomitamment à ces travaux la fréquentation de Lourdes a baissé significativement depuis 2010, rendant la part des emprunts trop importants dans notre exploitation. Nos remboursements courent encore pour de longues années (+ de 10 ans) et sauf à la suit d'un retournement économique important favorable de l'hôtellerie Lourdaise, les banques ne nous prêteront qu'une fois nos emprunts terminés.

C'est la raison pour laquelle je suis très inquiet de voir le PPRS de Lourdes nous imposer des travaux que nous ne pourrions pas mettre en oeuvre.

Nous sommes conscients de la nécessité de réduire les risques liés à la zone sismique sur laquelle nous nous trouvons. Nous avons toujours cherché à être aux normes et la commission de sécurité nous a récemment renouvelé son avis favorable notre hôtel.

Je vous demande donc de tenir compte de la fragilité d'établissements comme le notre lorsque vous rédigez votre rapport. En effet de trop importants travaux à réaliser dans une période trop courte pourraient nous être fatals.

Dans cette attente,

Je vous prie de recevoir, Madame la Présidente, l'expression de toute ma considération.